

Le testament et l'inventaire après décès du chevalier de BRÉDA 1785-1786

M^e Auguste Aleaume, MC/ET/LXXXVI/847

acte trouvé par *Pierre Bardin*

analyse par *Bernadette Rossignol*

(septembre 2023)

Ce gros document (testament de 11 pages et inventaire de 100 pages) ne semble pas connu de *Jean-Louis Donnadieu* qui a publié en 2009 « Un grand seigneur et ses esclaves : le comte de Noé entre Antilles et Gascogne 1728-1816 »¹. Le comte de Noé est l'un des neveux et héritiers du chevalier de Breda.

Pantaléon de Breda a rédigé son testament le 1^{er} juillet 1785, avec deux codicilles en 1786, et il est mort le 7 juillet 1786 en son hôtel à Paris, « rue Neuve des Petits Champs vis-à-vis celle d'Antin », dont l'arrière donnait sur le jardin des Jacobins. Cette portion de la rue des Petits-Champs, nom actuel, se nomme maintenant rue Danielle Casanova. Le vaste couvent des Jacobins, dont l'entrée était rue Saint Honoré, louera son réfectoire dès mars 1790, moins de 4 ans après le décès du chevalier de Bréda, à la société des Amis de la Constitution qu'on connaîtra dès lors sous le nom de Club des Jacobins. Les bâtiments seront détruits en l'an III par décret de la Convention. C'est aujourd'hui l'emplacement du marché Saint Honoré.

Célibataire, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine des vaisseaux du roi, Pantaléon de Bréda était le chef de la famille, héritier par son père Pantaléon de Bréda de terres « à Péronne en Picardie et Saint Just en Beauvaisis », et par le couple de son père et de sa mère, Élisabeth Bodin, de deux habitations à Saint Domingue dite la Plaine du Nord et le Haut du Cap, « dont M. Antoine François Bayon de Libertat a l'administration », ainsi que d'une « manufacture de poterie et tuilerie » établie au Haut du Cap.

Rappelons que c'est sur l'habitation des Bréda, gérée par Bayon de Libertat, que Toussaint, futur Toussaint Louverture, né en 1743, était esclave.

Les héritiers directs du chevalier de Bréda sont les enfants de ses deux sœurs, décédées, Elisabeth Adrienne Perrine de Bréda, mariée en 1721 avec Louis du Troussel d'Héricourt, et Marie Anne Elisabeth de Bréda, mariée en 1725 avec Louis comte de Noé :

Louis Bénigne Pantaléon du Troussel comte d'Héricourt

Julie du Troussel d'Héricourt épouse de Butler

Louis Pantaléon comte de Noé

Anne Elisabeth de Noé comtesse de Polastron

¹ <https://books.openedition.org/pumi/11460?lang=fr>. Evoque toute la saga familiale et le sort des habitations de Saint Domingue.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Ses légataires universels sont ses deux cousins issus de germain, Antoine Jean François de Bréda de Trossy, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine du corps royal d'artillerie, et Jean Nicolas Marie de Bréda de Guisbert, chevalier de Saint Louis, capitaine des vaisseaux du roi.

D'autres personnes de la famille sont citées dans le testament pour des legs. Voici une reconstitution abrégée de la famille pour les situer facilement.

La famille de BRÉDA ²

1 Jacques de BRÉDA

écuyer seigneur de Hauteborne, de Trossy (en Montataire) en 1655 ³ et de Hangest conseiller secrétaire du roi 1653 ; maître d'hôtel ordinaire du roi
o 22/04/1619 Paris, Saint Nicolas des Champs
+ 13/08/1667 Paris, Saint Paul
x ca 1658 Adrienne d'ORSIE
+ 1670/
d'où 7 enfants dont :

1.1 Pantaléon de BRÉDA 1666-1738

bx 1706 Elisabeth BODIN + 1752

d'où

1.1b.1 Elisabeth Adrienne Perrine de BRÉDA o 1706 + /1786

ax 1721 Louis **du TROUSSET d'HÉRICOURT** o 1694

bx /1750 Jean François Antoine de FAVROLES DEMEY

d'où 2 filles religieuses et

1 Louis Bénigne Pantaléon du TROUSSET d'HÉRICOURT 1722-1792

capitaine aide-major au régiment du Cap

x 1776 Serène de NARBONNE

d'où

Pantaléon Charles François du TROUSSET d'HÉRICOURT 1777-1837

2 Louis François Pantaléon du TROUSSET d'HÉRICOURT 1727

sous-lieutenant au régiment des gardes françaises

3 Antoinette Julie du TROUSSET d'HÉRICOURT 1731

x 1750 Jean Baptiste BUTLER 1717-1755

d'où

Jean Pantaléon vicomte de BUTLER

x (Cm M^e Deyeux, LXXXIX, 07/10/1786) Reine de JASSAUD ⁴

4 Marie Rose du TROUSSET d'HÉRICOURT 1732

mineure en 1750 ; tuteur son frère Louis Bénigne Pantaléon

² Généalogie établie grâce à Dominique Barbier, barbier sur Geneanet, et au livre de J-L Donnadiou. Nous la limitons à la filiation qui mène aux personnes citées dans le testament ou dans l'inventaire après décès et nous ajoutons les éléments généalogiques sur les Bréda de Trossy et de Guisbert trouvés dans l'IAD de Jean Nicolas Marie de BRÉDA de GUIBERT en 1789.

³ <https://jalons-ap.fr/monsadtheram/ldb/211dbllh.html>.

⁴ Elle sera guillotinée en juillet 1794.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

elle sera en 1757 religieuse de la Visitation de Saint Denis sous les prénoms de Marie Xavier ⁵

1.1b.2 Marie Anne Elisabeth de BRÉDA o 1708 + 1761

x 1725 Louis comte de **NOÉ** 1691-1730

d'où

1 Louis Pantaléon comte de NOÉ o 1728

2 Anne Élisabeth de NOÉ o 1729 + /1789

x 1754 Jean François Gabriel comte de **POLASTRON** 1722 + 1789/

d'où 1 fils et 2 filles

Denis Gabriel Adhémar vicomte de POLASTRON 1762-1821

x (Cm M^e Dupré, CXIII, 04 et 05/06/1780) Louise d'ESPARBÈS de LUSSAN

Henriette Nathalie comtesse de LATOUR

Adélaïde vicomtesse des DEUX PONTS

1.1b.3 **Pantaléon de BRÉDA** 1711-1786

1.2 Jean François de BRÉDA de TROSSY 1667-1748

Succession 04/12/1748 M^e Le Court, CI/431

x 1697 Blanche Catherine de SAINT-LEU + /1748

d'où

1.2.1 Blanche Adrienne de BRÉDA de TROSSY o 1698 + 1789/

x 11/09/1720 Luc Hercule BIDAULT de ROCHEFORT + /1748

d'où

1.2.1.1 Louis Luc Hercule BIDAULT de ROCHEFORT de BOUQUEVAL
capitaine d'infanterie, chevalier de Saint Louis

1.2.2 Adrienne Françoise de BRÉDA de TROSSY

religieuse ⁶

1.2.3 Jacques François de BRÉDA 1700-1736

x 11/03/1730 Marie Françoise de BELLEVAL

d'où

1.2.3.1 Antoine Jean François de **BRÉDA de TROSSY** 1730-1819

seigneur de Courcelette

capitaine du corps royal d'artillerie

o 22/12/1730 Senlis

+ 19/10/1819 Senlis

x (Cm 29/11/1762) 06/12/1762 Senlis, Notre Dame, Marie Lucie HAMELIN,
fille d'Antoine Denis et Anne de SAINT LEU

d'où

1 Pantaléon chevalier de BRÉDA de TROSSY 1769 1843

filleul de Pantaléon de Bréda

sous-lieutenant au régiment de Beauvaisis

2 Marie Julie Jacques de BRÉDA de TROSSY 1766-1799

x (Cm M^e Giroust, LXX, 04/01/1785) Louis Henry Camille de PASQUIER
vicomte de FRANCLIEU

capitaine au régiment de dragons de Bourbon

1.2.3.2 Jacques François de BRÉDA de TROSSY 1733-1809

chanoine de la cathédrale de Senlis et grand vicaire du diocèse

⁵ pierfit sur Geneanet.

⁶ Dominique Barbier sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 1.2.3.3 Marie Catherine de BRÉDA de TROSSY
+ 25/09/1778 Bouqueval (Val d'Oise, 95) (+) Senlis
- 1.2.3.4 Marie Anne de BRÉDA de TROSSY + 1789/
- 1.2.3.5 Marie Louise de BRÉDA de TROSSY 1735-1744 ⁷
- 1.2.4 Marie Catherine de BRÉDA de TROSSY
« fille majeure » demeurant à Senlis paroisse Saint Aignan en 1748)
o 1702 + 1748/
- 1.2.5 Nicolas François de BRÉDA 1703-1776
écuyer seigneur de Guibert
chevalier de Saint Louis, major du régiment d'artillerie ; en 1748 il était à
La Haye et avait envoyé procuration à sa femme pour le partage des biens de
son père
+ 06/05/1776 Bréda en Hollande ⁸
x 1730 Marie Jeanne Louise BOULLANC, fille de Charles et Agnès DELASSUT
+ 03 (+) 04/09/1787 Senlis, Sainte Geneviève ; 72 ans, veuve
d'où
- 1.2.5.1 Jean Nicolas Marie **de BRÉDA de GUISBERT**
capitaine des vaisseaux du roi, seigneur du Plessis Brion
o 29/08/1738
+ 14 (+) 15/09/1788 Senlis (Oise, 60), Sainte Geneviève ; environ 50 ans
IAD M^e Aleaume, Paris, 23/03/1789 LXXXVI/862
ax (Cm 31/10/1772 M^e Jarry, CIX/709) 03/11/1772 Senlis, Saint Pierre, Marie
Anne Catherine HAMELIN, fille de Denis et Anne de SAINT-LEU
+ avant novembre 1773
bx (Cm 17/10/1779 à Compiègne M^e Giroust, LXX) 18/10/1779 Compiègne,
Marie Thérèse Renée de LANCERY dite de BAYANCOURT, fille de Charles,
lieutenant pour le roi des ville et château de Compiègne, et Marie Suzanne
DESFOSES
(7 enfants tous morts en bas-âge)
- 1.2.6 Marie Anne de BRÉDA de TROSSY o 1706+ 1748/
« fille majeure » demeurant à Senlis paroisse Saint Aignan en 1748

Le testament

Daté du 1^{er} juillet 1785 et écrit de sa main.

La paroisse du chevalier de Bréda est l'église Saint Roch, rue Saint Honoré, l'église des beaux quartiers à l'époque, une des plus belles et des plus vastes de Paris. C'est là que furent inhumées de nombreuses personnalités des XVII^e et XVIII^e siècles ⁹. Le chevalier demande que son convoi et enterrement soient très simples.

Il fait de nombreux legs.

D'abord à divers religieux et paroisses : les pauvres de la paroisse Saint Roch, bien sûr (1 500 livres), et de Saint Louis de Rochefort en Aunis « où j'ai demeuré longtemps

⁷ Idem

⁸ Cité dans l'IAD de Bréda de Guisbert 23/03/1789, M^e Aleaume, MC/ET/LXXXVI/862. Même source pour les actes le concernant.

⁹ Le Nôtre, Corneille, Duguay-Trouin, Diderot, de Grasse. Voir la liste sur Wikipedia. Allez la visiter quand vous irez à Paris.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

pendant que je servais dans la marine » (2 000), ceux de la paroisse du village de Montataire près Creil en Beauvaisis (terre d'origine des Bréda) (800) ; les capucins de Rochefort (3 000) et les religieuses capucines de la place Vendôme (1 500).

Ensuite des rentes viagères à ses serviteurs : Mlle Vonberg « mon ancienne femme de charge pour ses longs services chez moi » (200 livres) ; le sieur Laurent mon portier (300) ; le nommé Saint Jean (200) ; Catherine femme Dupré ma cuisinière (200) ; don de 300 livres à la demoiselle La Baille, ma femme de chambre actuelle, à Pierre mon domestique, à Fleury mon cocher, « s'ils sont toujours à mon service au jour de mon décès ».

En ce qui concerne « tous les biens que la divine Providence m'a départis situés au **Cap Français, isle et coste de St Domingue**, lieu de ma naissance et que je tiens du chef de mes père et mère, dont M. Antoine François Bayon de Libertat a l'administration », ils reviennent de droit à ses héritiers directs, ses 4 neveux et nièces enfants de ses sœurs les dames d'Héricourt et de Noé. Il en est de même pour les biens fonds de **Péronne en Picardie et Saint Just en Beauvaisis** en partie hérités de ses père et mère, à l'exception des 2/3 de ces mêmes biens acquis de ses neveux et nièces comme héritiers de leur mère en 1754 et 1763 et qu'il donne par égale portion à ses deux légataires universels en France, ses cousins issus de germains, Antoine Jean François de Bréda de Trossy et Alexandre Jean Nicolas Marie de Bréda de Guisbert.

Il donne à ces deux légataires universels « tous les biens que je possède à **Paris** acquis par mon économie et de mes épargnes » : son hôtel de la rue Neuve des Petits Champs paroisse Saint Roch et tout le mobilier qu'il contient : meubles, linge de table, garde-robe, livres, équipages, bijoux, argenterie, vaisselle plate (exceptions détaillées plus loin). Et aussi tous contrats sur le clergé, sur le domaine de la ville, sur les états de Bretagne, Languedoc et Bourgogne, tous billets au porteur, billets de fermes, reconnaissances du trésor royal, « et autres de cette nature dans mes papiers »

Mais, comme tous les effets mobiliers « forment ensemble une somme assez considérable », il donne

à Jacques François de Bréda de Trossy, chanoine de la cathédrale de Senlis, doyen et grand vicaire du diocèse de Senlis « aussi mon cousin issu de germain », 50 000 livres ;

à M. Rochefort de Bouqueval, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint Louis, mon parent au même degré, 20 000 livres ;

à mon petit neveu et filleul Pantaléon chevalier de Bréda de Trossy, actuellement sous-lieutenant au régiment de Bourbon infanterie, 30 000 livres, à placer à son profit pour « l'aider à se soutenir honorablement au service du roi ».

Ces trois legs « seront distraits de mes effets mobiliers et délivrés par mes deux légataires universels », ainsi que les 4 mentions de rente viagère à ses serviteurs.

« Don pur et simple » de l'argent comptant des revenus de Péronne et Saint Just « à ma petite-nièce Marie Julie Jacques de Bréda de Trossy aujourd'hui épouse de M. Louis Henry Camille vicomte de Franclieu », ainsi que « mes trois bagues de diamant et les 6 douzaines d'assiettes d'argent et l'écuelle de vermeil armoriés de mes armes », exception de la « vaisselle plate » ci-dessus.

Si les 300 000 livres qu'il devait lui donner par son contrat de mariage n'ont pas été versées, qu'elles le soient par « l'acquisition d'une terre noble achetée en son nom, ou

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

autrement à son plus grand avantage ». Pour cela employer d'abord toute la somme en or trouvée sous les scellés et le surplus sur les effets mobiliers, jusqu'aux dits 300 000 livres.

Codicille le 6 juillet 1786 : la somme en or « destinée pour la dot de Mme la vicomtesse de Franclieu ma petite nièce » ayant été portée à l'hôtel des Monnaies, les 300 000 livres lui seront délivrées en argenterie et billets à la Caisse d'escompte ou autres effets.

Don de 5 000 livres « à M. Boulanc, frère de Mme de Guisbert, s'il me survit », « en reconnaissance des bons services rendus et témoignage de mon ancienne amitié »

Quant aux biens en Picardie, qui doivent retourner pour 1/3 à mes héritiers directs, « s'ils peuvent leur convenir moins que ma maison de Paris », échange possible à l'amiable avec les deux légataires universels.

Abandon confirmé à son cousin de Bréda de Trossy des autres biens « en fiefs et roture » qui doivent revenir de la succession de M. Choquet de Courcelette et dont sa veuve est usufruitière sa vie durant.

Biens de l'Amérique :

Les fonds chez « mes correspondants dans les ports de mer en denrées de l'Amérique ou autrement » (MM Lardin à Bordeaux et Dubois le jeune au Havre) « et même déjà partis de Saint Domingue au jour de mon décès » : aux deux légataires universels.

A son neveu M. Louis Bénigne Pantaléon du Troussel comte d'Héricourt, actuellement à Paris, indépendamment de ses droits des biens de Saint Domingue, « les 5/9^e à moi appartenant dans la manufacture de poterie et tuilerie » au haut du Cap, en mobilier et immobilier, en toute propriété, « que je substitue à son fils actuellement en bas-âge et mon filleul », Pantaléon Charles François. Il en est de même pour toute la part que son père aura à prétendre de sa succession.

Exécuteur testamentaire M. Aleaume, conseiller du roi, notaire au Châtelet de Paris, demeurant rue Sainte Croix des Petits Champs ; en reconnaissance, un diamant d'une valeur de 6 000 livres.

Pour l'aider, M. Denis Ytasse, bourgeois de Paris et receveur de la ville.

L'inventaire après décès

L'inventaire commence le 20 juillet 1786 à la requête des héritiers et en présence de leurs représentants et de MM Aleaume et Ytasse. Liste sur 5 pages, avec tous leurs titres. Le seul héritier présent est le comte d'Héricourt, Louis Bénigne Pantaléon du Troussel, ancien officier major du Cap Français, qui demeure rue Favart, paroisse Saint Eustache.

Les biens sont présentés par Catherine Rousselle femme de Jacques Woirrhaye, bourgeois de Paris, femme de charge de la maison du chevalier de Breda, et Guillaume Baudin, premier laquais, gardiens des scellés apposés le 7 juillet. Ils prêtent

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

serment, ainsi que Pierre Joseph Bailly dit Lapierre, second laquais, Didier Fleury, cocher, Françoise Picard, cuisinière, et Pierre Lavocat, portier ¹⁰. Ils signent tous.

On suit les exécuteurs testamentaires et M^e Honoré Florentin, huissier commissaire-priseur, dans toutes les pièces de la maison. Hôtel parisien classique, sur trois étages, avec deux ailes sur cour, terrasse, écurie et cave. L'inventaire des meubles et objets dure 6 jours.

Nous ne donnerons que quelques détails.

La chaise de poste à trois glaces, à corps doré doublé en dedans de velours cramoisi, avec vis-à-vis peint en jaune avec armoirie, est tirée par « deux chevaux hongres hors d'âge ».

Dans la cave (une page entière), du vin vieux de Bordeaux, de la « liqueur des îles », du vin de Cherez (sic, pour Xerez ou Jerez), de Malaga et d'Auxerre (blanc et rouge).

Les bijoux occupent une page et demie, les deniers comptant 2 pages (128 504 livres) ; les billets 3 pages, l'argenterie 3 pages, les bronzes et porcelaines 5 pages.

Les livres, en 19 lots de 1 à 37 volumes chacun, sont estimés par M. Née de La Rochelle ¹¹. Nous y relevons le *Dictionnaire géographique* de la Martinière (en 6 volumes), la *Bible* de Sacy, le *Parfait Maréchal*, la *Vie de Marie de Médicis*, l'histoire du prince de Condé et celle de Louis XI, les *Mémoires* de Sully, l'histoire ancienne de Rollin, les *Voyages du Père Labat*, les œuvres de Boileau, le théâtre de Dancourt, 9 paquets du *Mercur* de France, les *Cartes marines* de Bellin.

L'analyse des papiers (93 pièces de plusieurs documents chacune) dure du 27 juillet au 26 août. Nous n'avons relevé que ce qui concerne les biens de Saint Domingue.

Les papiers de Saint Domingue dans l'inventaire

Cote 8 : M^e Auriol, Le Cap, 06/10/1750 ¹², liquidation-partage des biens de la communauté entre Pantaléon de Bréda, chevalier de Saint Louis, lieutenant de roi honoraire au gouvernement du Cap, et Elisabeth Bodin son épouse et des biens à Saint Domingue dépendant de la succession dudit sieur de Bréda.

Mémoire de la liquidation-partage entre la dite Elisabeth Bodin veuve de Bréda d'une part et ses trois enfants d'autre part : le sieur Pantaléon de Bréda ; Adrienne Perrine Élisabeth de Bréda veuve en 1^{ères} noces de Louis Bénigne du Trousset d'Héricourt, chevalier de Saint Louis, lors épouse non commune en biens de Jean François de Favroles Demey, chevalier de Saint Louis ; dame Marie Anne de Bréda veuve de Louis comte de Noé, chevalier de Saint Louis, lieutenant des vaisseaux du roi, représentée par Louis Étienne Duport son fondé de pouvoirs, héritiers chacun 1/3 de leur père et de son épouse lors sa veuve.

En présence de Louis Bénigne Pantaléon du Trousset d'Héricourt, capitaine aide-major au gouvernement du Cap, en son nom et comme tuteur principal de sa sœur

¹⁰ On peut constater les différences avec les domestiques cités dans le testament deux ans avant. Dans l'inventaire le nom du portier, Laurent, a été corrigé en Lavocat.

¹¹ Ancien libraire parisien né en 1751. La vente de sa propre bibliothèque se fera en 1839.

¹² Les notaires n'ont eu l'obligation d'envoyer le double de leurs minutes en France (sauf les inventaires après décès) que depuis 1763. Le notariat du Cap resté sur place est perdu.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

mineure Marie Rose du Troussel d'Héricourt ; et fondé de la procuration de Louis François Pantaléon, chevalier d'Héricourt, sous-lieutenant au régiment des gardes françaises, et de demoiselle Julie d'Héricourt, ses trois frères et sœurs, ayant droit dans les biens de leur mère par ledit partage à cause de la continuation de la communauté entre elle et ses enfants

Masse des biens 1 725 608 livres ; moitié pour la mère et moitié pour ses enfants : 862 804 livres ; amendement aux enfants, total 949 798 livres ; le tiers pour chacun : 316 599 livres. Pour la part de M. de Bréda il lui a été abandonné le terrain, nègres, bestiaux et ustensiles de l'habitation de la Plaine du Nord. La dame de Noé, la dame d'Héricourt et ses enfants ont traité avec ledit sieur Pantaléon de Bréda leur frère et oncle de leurs portions de l'habitation et la lui ont abandonnée en toute propriété, moyennant la somme prévue pour chacun.

Mme d'Héricourt a reconnu avoir reçu de son frère les 83 486 livres qui lui revenaient.

Cote 10, M^e Auriol, Le Cap, 22/07/1754, inventaire après le décès de la dite veuve de Bréda. Chacun (dont le groupe de petits-enfants) héritier pour 1/3.

Liquidation-partage le 26/08/1754. Masse des biens 2 326 600 livres. Partage séparé du mobilier et de l'immobilier ; masse séparée pour la manufacture de poterie et tuilerie et pour la maison du Cap. 3 lots tirés au sort. L'habitation du Haut du Cap est estimée 463 945 livres.

Cote 12, quatre comptes-rendus par M. Bayon de Libertat, gérant des habitations dudit feu sieur de Bréda à Saint Domingue, du 29/01/1784 au 04/04/1785. Valeur des sucres expédiés en France, 354 121 livres. État et situation des deux habitations de M. de Bréda, la Plaine du Nord et le Haut du Cap

Cote 16 : 38 pièces qui sont d'anciens titres d'acquisition de la Plaine du Nord par M. et Mme de Bréda père et mère, de Pierre Huchet, chez M^e Auriol le 23/06/1732. Correspondance avec le sr de Tribot qui a géré les habitations avant Bayon de Libertat.

Cote 17 : M^e Magnyer (Magnier) prédécesseur de M^e Aleaume

03/03/1759 expédition acte du 17/11/1754 M^e Auriol : MM et dlle d'Héricourt ont délaissé en toute propriété à feu M. Pantaléon de Bréda leur oncle (en conformité avec la succession de Mme de Bréda leur mère et aïeule) le 1/3 leur revenant dans divers héritages et fiefs dépendant de la succession de leurs père et mère, restés indivis entre eux.

15/01/1763 le comte de Noé en son nom et se portant fort de la comtesse de Polastron sa sœur, tous deux seuls héritiers de la dame veuve comtesse de Noé leur mère, délaisse en toute propriété au sieur de Bréda son frère le 1/3 leur appartenant dans les mêmes biens. Ratifié par la dame de Polastron le 01/03/1763 M^e Pagens, Toulouse.

Cote 24 Testament et inventaire après décès de Jacques de Bréda pour les biens en Picardie (pas de date ni de nom de notaire).

Cote 25 M^e Magnyer (Magnier) prédécesseur de M^e Aleaume 05/07/1747 : inventaire après décès du sr Aubin de la Forest, ci devant chargé des affaires de feu M. de Bréda et ses sœurs.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Cote 39 : 112 pièces de lettres correspondance de M. Lardin négociant à Bordeaux avec feu Sr de Bréda (vente des denrées d'Amérique) 13/10/1781 à 17/06/1786.

Cote 40 : 18 pièces correspondance idem de MM de Chanceaulme frères négociants à Bordeaux 06/03/1783 à 08/04/1786

Cote 41 : 36 pièces correspondance idem de M. Dubois, négociant au Havre, 1771 à 1784.

Cote 42 : 34 pièces, comptes de vente des denrées d'Amérique de MM de Montaudouin négociants à Nantes et M. Peter Duvivier et Batanchon négociants à Bordeaux. Ils ne faisaient plus d'affaires avec M. de Bréda depuis longtemps.

Cote 44 (dans un maroquin noir) : anciens brevets de S.M., contrats de mariage, jugements par diverses cours, titres de noblesse. Pas de détail.

Cote 45 : commissions, provisions, brevets, grades militaires de M. de Bréda. Pas de détail.

Cote 49 : contrat de mariage chez M^e Giroust à Paris le 04/01/1785 entre Louis Henry Camille de Pasquier chevalier vicomte de Franclieu, capitaine du régiment de dragons de Bourbon, et Marie Lucie Jacques De Bréda de Trossy fille d'Antoine Jean François et Marie Lucie Hamelin (constitution de dot de 300 000 livres par son oncle chevalier de Bréda)

Cote 56 : actes de notoriété, actes mortuaires, inventaires après décès, contrats de mariage, etc. Pas de détail

Après la fin de l'inventaire et à partir du 7 août, s'ajoutent des correspondances envoyées après le décès.

Cote 68 :

Lettres de Lardin du 01/08/1786, négociant à Bordeaux : il a reçu 71 barriques de sucre par le navire Le comte de Béarn et 34 par Le Castor.

Lettres du même du 05/08/1786 : arrivée de 59 barriques de sucre sur Le Sully, parti du Cap le 18/06.

Lettre de M. Bayon de Libertat datée du Haut du Cap le 18/06/1786, avec comptes des dépenses et recettes.

Actes postérieurs chez M^e Aleaume

La consultation du répertoire des minutes de M^e Aleaume dans les mois qui suivent l'inventaire et jusqu'à la fin de l'année 1789 fait apparaître de très nombreux actes de délivrances de legs, donations, partage, procurations, ventes, obligations, quittances des divers héritiers et légataires.

Nous avons utilisé les éléments donnés dans certains de ces actes pour compléter et préciser la synthèse généalogique mais nous n'entrerons pas dans les détails des

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

actes, nous contentant de signaler les plus importants pour ceux qui s'intéressent à ce groupe familial.

Tous actes chez M^e Augustin Pierre Joseph Aleaume

MC/ET/LXXXVI/851

07/03/1787

Vente par Angélique Jeanne DUTROUSSET d'HÉRICOURT DOBSONVILLE d'une maison lui appartenant comme héritière pour 1/3 de ses père et mère, Charles, gouverneur du château d'If, et Angélique Jeanne CAMUS DESTOUCHES. Partage de succession M^e Aleaume 17/02/1777.

19/04/1787

Obligation par Louis Pantaléon comte de Noé, demeurant à Paris : il doit 40 000 livres à Jacques François de Bréda, chanoine doyen de l'église de Senlis.

MC/ET/LXXXVI/854

08/10/1787, dépôt de pièces :

Registre de Sainte Geneviève de Senlis 03/09/1787 : inhumation de Marie Jeanne Louise Boulanc veuve de Nicolas François de Bréda de Guisbert

M^e Pannetier à Senlis, 24/09/1787, acte de notoriété : aucun inventaire ; elle laisse pour seul héritier son fils Jean Nicolas Marie de Bréda de Guisbert, capitaine des vaisseaux du Roy, chevalier de Saint Louis, demeurant à Senlis.

M^e Pannetier à Senlis, 24/09/1787, procuration du précédent à Denis Itasse, bourgeois de Paris pour recevoir tout paiement, loyer, etc.

MC/ET/LXXXVI/859

24/07/1788

Vente de fiefs et terres par M. Deherte Dhaille et consorts à Louis Henri Camille de PASQUIER vicomte de FRANCLIEU et Marie Lucie Jacques de BRÉDA son épouse, encore mineurs, émancipés d'âge par leur mariage.

30/09/1788, dépôt de pièces :

Registre de Sainte Geneviève de Senlis 16/09/1788 : inhumation de Jean Nicolas Marie de BRÉDA de GUISBERT, ancien capitaine des vaisseaux du roi, seigneur du Plessis Brion, environ 50 ans, décédé le 14.

Sentence le 27/09/1788 à Senlis qui a nommé sa veuve Marie Thérèse Renée de LANCRY tutrice de ses deux filles mineures (Aimée 2 ans et Antoinette 7 mois) ; liste de leurs parents paternels et maternels.

Procuration, le 29/09/1788 à Senlis, de la veuve à Denis Itasse, bourgeois de Paris.

Acte de notoriété 30/09/1788 par Louis Antoine Leroux et Denis Itasse

MC/ET/LXXXVI/862

27/09/1788

Conseil de famille pour élire le tuteur des deux filles mineures de feu Jean Nicolas Marie de BRÉDA de GUISBERT. Du côté paternel il est formé d'oncles à la mode de Bretagne et cousin issu de germain.

10/03/1789

Partage des biens immeubles réels de la succession de M. le chevalier de Bréda. Il s'agit des biens féodaux de Péronne. Donne l'état des héritiers de Pantaléon de Bréda à cette date et leur domicile.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Jugement des avocats du Parlement de Paris sur les biens en France de la succession de Pantaléon de Bréda, lieutenant de roi au gouvernement du Cap + 1750 et son épouse Elisabeth Bodin + 1754 laissant 3 enfants héritiers ; biens qui devaient rester indivis. « M. de Bréda s'est trompé lorsque dans son testament il déclare avoir acquis de ses cohéritiers les 2/3 de ces biens. »

23/03/1789

Inventaire après décès de M. de BRÉDA de GUISBERT, décédé à Senlis le 14/09/1788, à la requête de sa veuve Marie Thérèse René de LANCRY, tutrice de ses deux filles mineures. Deux inventaires, à Senlis et au château du Plessis Brion. Longue analyse des papiers (date et lieu des actes paroissiaux et notariés intégrés à la généalogie).

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)